Projet de règlement – en attente de validation

LA VÉRITABLE CHASSE AU TRÉSOR

de la Haute Vallée

Si le roman « ***Le denier Trésor des Cathares*** » vous a donné envie de parcourir les villages, les châteaux, les églises et les paysages de la Haute Vallée de l'Aude, sachez que l'aventure peut se poursuivre dans la réalité.

Une véritable chasse au trésor est organisée sur ce territoire. Entièrement indépendante du roman, elle est ouverte à tous, que vous ayez ou non lu « ***Le Dernier Trésor des Cathares*** ».

La lecture du roman ne procure aucun avantage dans la résolution des énigmes. Toutes les informations nécessaires à la chasse sont accessibles à l'ensemble des participants dans les mêmes conditions, conformément au règlement officiel.

Résumé du règlement

La chasse se déroule du Samedi 13 mars 2027 jusqu'au 22 octobre 2027.

Chaque participant choisit librement sa semaine de participation parmi les semaines proposées durant cette période. La date du premier jour de cette semaine constitue le point de départ officiel de sa participation.

À compter de cette date, chaque joueur dispose de 30 jours calendaires pour adresser l'ensemble de ses réponses à un commissaire de justice désigné avant le lancement de la chasse. Toute réponse reçue après ce délai de trente jours sera déclarée irrecevable.

Le montant de l'inscription est fixé à 100 euros par participant. Le paiement se fera sur le compte d'un notaire indépendant et les 80 000 euros qui seront distribués aux gagnants seront séquestrés chez un notaire.

La chasse ne sera organisée que si un minimum de 1 000 inscriptions est atteint au 31 janvier 2027. À défaut, l'événement sera annulé et les droits d'inscription seront intégralement remboursés.

Les inscriptions resteront ensuite ouvertes jusqu'au 1er mars 2027, dans les conditions précisées par le règlement officiel.

Garanties d'impartialité

Afin de garantir une parfaite équité entre tous les participants :

- les huit énigmes ont été conçues ou validées par huit personnalités indépendantes, sans lien entre elles ;
- chacune d'elles ne connaît que la réponse de l'énigme dont elle a la responsabilité ;
- avant le début de la chasse, chaque réponse sera déposée sous enveloppe scellée auprès du commissaire de justice ;
- le commissaire de justice conservera ces enveloppes fermées pendant toute la durée de la chasse ;
- elles ne seront ouvertes qu'après la clôture officielle afin de vérifier les réponses des concurrents et de désigner le ou les gagnants.

Ainsi, aucune personne ne connaît l'ensemble des solutions avant la fin de la compétition.

Le présent règlement a lui-même été soumis, avant le lancement de la chasse, au contrôle d'un commissaire de justice, garantissant le sérieux et l'impartialité de l'organisation.

Les récompenses

Le premier prix est fixé à 40 000 euros.

Des récompenses complémentaires représentant un montant total de 40 000 euros seront attribuées aux autres gagnants selon des modalités qui seront précisées dans le règlement officiel.

Les partenaires

La chasse au trésor est conçue comme une invitation à découvrir la Haute Vallée de l'Aude.

Les partenaires de l'événement — hébergements, restaurants, sites touristiques, musées, producteurs, commerçants et prestataires d'activités —

proposeront aux participants des avantages et offres préférentielles définis avant le lancement de la chasse.

L'objectif est que chaque joueur puisse vivre une véritable expérience de découverte du territoire dans les meilleures conditions.

Le règlement officiel, seul applicable, les modalités d'inscription, les informations pratiques ainsi que la liste des partenaires sont consultables sur le site officiel :

www.patrimoinedoccitanie.fr

La lecture du roman Le Dernier Trésor des Cathares n'est pas nécessaire pour participer à la chasse au trésor. Elle ne procure aucun avantage dans la résolution des énigmes. Toutes les informations utiles à la participation sont accessibles à l'ensemble des concurrents dans les mêmes conditions.